

# **DEMARCHE D'ADMISSION**

## **Avant l'entrée :**

*Dossier d'Admission* : Au bureau administratif de l'Etablissement ou par envoi postal ou via une assistante sociale extérieure.

*Visite de l'Etablissement* : Systématique sur rendez-vous, visite de l'Etablissement, présentation du contrat de séjour et règlement de fonctionnement, remise de l'organigramme, rencontre avec la Direction, la responsable des Soins (*du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 et 14h00 à 17h00*). Rencontre possible avec le médecin coordonnateur en après-midi sur rendez-vous.

*Retour du dossier d'admission* : Celui-ci doit être complet afin d'être pris en compte.

Le Directeur, après avis du médecin coordonnateur, prononce l'admission ; sa décision vous est communiquée par l'administration.

Pour accueillir au mieux le résident, il est souhaitable d'informer l'Etablissement de tout changement survenu depuis la constitution du dossier d'admission.

## **Le jour de l'entrée :**

Les admissions se font préférentiellement du lundi au jeudi (*non fériés*) en début d'après-midi.

Le résident, sa famille, le tuteur ou la personne de confiance est invité à se rendre à l'administration afin de régler l'ensemble des formalités administratives (*contrat de séjour, règlement de fonctionnement, facturation...*).

Le résident est ensuite accueilli par la responsable des soins qui l'accompagne à sa chambre, lui explique le fonctionnement du service, lui présente les lieux afin de faciliter le repérage. Le médecin coordonnateur examine à son entrée chaque résident. L'animatrice rendra visite au nouveau résident afin de connaître ses souhaits et attentes.

Un inventaire du trousseau est effectué le premier jour, en présence de la famille.

## **Les jours suivants :**

La responsable des soins s'assure de la bonne intégration du nouveau résident. Un rendez-vous peut être pris auprès de la Direction pour toute question concernant l'accueil ou l'hébergement.

## **Deux mois après :**

L'administration réalisera une enquête de satisfaction afin d'évaluer le déroulement de l'intégration du nouveau résident. Vos réponses permettront d'orienter nos efforts pour améliorer la qualité de nos prestations